

Sorbets – Accessibilité et très haut débit en panne

Le sous-préfet prend ces dossiers en main



Sorbets – Accessibilité et très haut débit en panne

Charles Jobart, sous-préfet de Condom, continue sa tournée des communes de son arrondissement. Il estime qu'il lui en reste une quinzaine à visiter sur un total de 159 (1). Jeudi 27 juillet, c'était le tour de Sorbets.

Laurent Lamothe, maire de Sorbets, reçoit le sous-préfet à la mairie et lui présente le village.

Tableau de Sorbets

La population, vieillissante, compte 220 habitants. Le budget de fonctionnement est d'environ 300 000 euros.

Il y a 12 exploitations agricoles, 3 éleveurs de palmipèdes et 3 de bovins. Des entreprises importantes ont leur siège et/ou un établissement à Sorbets : les cars Petrolli, TLS Transports Ladouès Sorbets, Travaux publics Ladouès et le château de Laubade (distillation d'armagnac). Le maire mentionne également 3 gîtes. Il n'y a pas de carte communale, vu qu'un plan local d'urbanisme intercommunal a été lancé par la communauté de communes.

La municipalité fait des achats groupés de bois de chauffage (une fois par an) et de fioul (deux fois par an pour la population).

Le village a un comité des fêtes, un Club de loisirs et d'animation sorbetzien (le Clas) et une société de chasse commune avec les villages de Sion, Bétous et Urgosse.

Il n'y a plus d'école : les 12 enfants vont aux écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) d'Arblade-le-Haut, Saint-Martin(d'Armagnac et Saint-Griède). Il y a 2 cars de ramassage scolaire : un pour le RPI et un pour le collège de Nogaro.

Projets et difficultés

La salle des fêtes a été rénovée en 2016, de même que l'extérieur de l'église. Les plafonds de celle-ci vont être refaits. Le reste de l'église est très bien entretenu.

Mais ce qui est en panne, c'est d'abord la réalisation de l'accessibilité de la mairie. Actuellement, il y a un escalier abrupt qui nécessiterait des travaux importants. Le maire souhaite donc pratiquer une ouverture sur le côté de la mairie. Celle-ci serait de plain-pied et offrirait un parking réservé aux personnes handicapées. Mais l'administration souhaite que, si cette solution est retenue, l'issue actuelle soit bouchée. Pourquoi donc ? « Pour qu'il n'y ait pas de discrimination ».

Autre difficulté : Gers numérique a avisé Laurent Lamothe, qui l'appelait il y a quelques jours, que Sorbets ne bénéficierait pas du haut débit : il faudra que les entreprises et les particuliers s'équipent pour recevoir Internet par satellite.

Enfin, pour créer des toilettes pour handicapés au foyer rural, l'administration demande que les 4 cabinets soit remplacé par un seul, apte à recevoir les handicapés. Le maire souhaite qu'il y ait aussi un cabinet classique...

Charles Jobart assure le maire qu'il prend en main ces 3 dossiers.

Marier la commune ? Non merci

Le sous-préfet ne se décourage pas de prêcher pour le mariage des petites communes, au fil de ses visites de villages, malgré le manque d'intérêt que semblent manifester les élus (2).

À Sorbets, le maire déclare nettement son opposition à cette idée, bien que, comme le remarque le sous-préfet, il y ait déjà une alliance dans le domaine de la chasse. « On se bat pour notre petit village », répond le maire.

En conclusion, apprenant que la journée de promenade de spectacle en spectacle « Biz'Art » aura lieu le dimanche 24 septembre à Sorbets, le sous-préfet annonce qu'il s'y rendra.

(1) L'arrondissement de Condom a une superficie de 2 437 km², une population de 65 562 habitants et une densité de 27 habitants au km². (2) Selon le sous-préfet, la bonne taille pour une commune, c'est 400-500 habitants. Cela permettrait d'être bien identifié dans le département et la nouvelle grande Région. Mais cela ne se fera que sur la base du volontariat. Il ajoute que, dans 3 ou 4 ans, il y aura probablement une fusion des communautés de communes de l'Armagnac.



Laurent Lamothe



L'église



A l'église



L'ancienne école convertie en logement social



La mairie et son accès actuel